



Appel à Candidatures



**PROJET D'AMÉLIORATION L'ACCÈS ÉNERGETIQUE DANS LES PÔLES INTÉGRÉS DE  
CROISSANCE (PIC 2 / Énergie)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL EN APPUI À LA  
PROGRAMMATION, L'ÉLABORATION DES DOSSIERS TECHNIQUES ET LA MISE EN ŒUVRE  
DES COMPOSANTES 1, 2, 3 et 4 DU PROJET**

**I. Préambule**

Le PIC2 est la deuxième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC), un projet du Gouvernement de la République de Madagascar qui vise à contribuer au développement inclusif et rapide dans des zones géographiques ciblées dans les régions de Diana au Nord, d'Atsimo-Andrefana au Sud-Ouest, et d'Anosy au Sud. Par une démarche intégrée, le projet PIC allie des activités d'amélioration de l'environnement des affaires, de stimulation des secteurs du tourisme et de l'agribusiness, de renforcement de la gouvernance locale, et de réhabilitation d'infrastructures vitales pour le développement économique et social.

Le volet Énergie du PIC2, intitulé Projet d'« Amélioration de l'Accès énergétique dans les Pôles Intégrés de Croissance » (PIC2 Énergie), bénéficie d'un financement des Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID). L'objectif du PIC2 Énergie est d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de l'approvisionnement en électricité dans les pôles de croissance tout en renforçant les capacités des principaux acteurs du secteur.

Le financement du PIC2 Énergie par l'OFID est de \$15.000.000. L'Etat malagasy doit couvrir les taxes mais aussi les coûts d'opérations du Projet. Le PIC2 Énergie a été mis en vigueur le 4 Février 2016 et la clôture est fixée au 31 Décembre 2018.

Les indicateurs clefs du Projet sont :

- L'augmentation du taux d'accès dans les localités électrifiées de la zone du projet de 58% à 65% dans la région Diana et de 57% à 65% dans la région Atsimo Andrefana.
- La réduction des pertes globales de 10 points à Toliara et de 17 points à Antsiranana, pour arriver à un taux de 18% dans les deux localités, à la fin du projet.
- 3 contrats PPP signés et opérationnels.

## **II. Descriptif du Projet**

Le Projet comporte 5 composantes, initialement conçues comme suit :

### **Composante 1 : Réhabilitation, extension du réseau de distribution et la gestion de la demande (~ 10 million USD).**

Cette composante vise à : (i) réhabiliter 40km de lignes électriques et étendre le réseau existant sur 50km dans les localités d'Antsiranana, Anivorano Ambilobe et Ambanja dans la région Diana, et à Toliara dans l'Atsimo-Andrefana ; (ii) assurer les nouvelles connexions avec 3.000 compteurs prépayés ; (iii) assurer la sécurité dans les localités du projet avec 1.200 éclairages publics en solaire photovoltaïque, si possible suivant un modèle de PPP.

### **Composante 2 : Electrification de localités rurales (~ 3 million USD)**

La composante mettra en œuvre, en collaboration avec l'ADER (Agence d'Electrification Rurale) les activités permettant d'électrifier 2.700 ménages dans des localités sélectionnées des régions Diana et Atsimo Anderafana. Le financement servira à réaliser des études de faisabilité dans des grappes de communes concernées par des activités touristiques ou agribusiness. Les investissements se feront selon un modèle de PPP à définir ; le projet financerait des lignes électriques pour une longueur totale de 100km.

### **Composante 3 : Amélioration de la performance des centrales thermiques existantes (~ 0,74 million USD)**

Cette composante a pour objet de : (i) assister la JIRAMA (la compagnie nationale d'électricité) pour une meilleure maîtrise de la consommation spécifique en carburants (fuel lourd et/ou diesel) à travers la mise en place de 10 compteurs spécifiques dans les centrales de production (privées et JIRAMA) ; (ii) mettre en place une nouvelle citerne de 300m<sup>3</sup> à Toliara avec la Logistique Pétrolière pour le stockage du fuel lourd et (iii) acquérir des pièces de rechanges pour la JIRAMA dont les caractéristiques et le nombre seront précisés ultérieurement.

### **Composante 4 : Amélioration des performances du secteur sur le long terme (~0,2 million USD)**

Cette composante se propose de : (i) poursuivre les activités réalisées dans le cadre du PIC1 à Nosy-Be ; (ii) appuyer la JIRAMA et la partie malagasy dans l'analyse et la révision des contrats avec les producteurs indépendants ; (iii) améliorer la performance technique de la JIRAMA en identifiant les mesures pour réduire les pertes techniques et non techniques ; (iv) réaliser des études de faisabilité pour le développement à long terme des énergies renouvelables pour des sites à identifier ; (v) renforcer la capacité du Gouvernement de Madagascar dans la préparation et la négociation de contrats IPP, et (vi) sensibiliser les abonnés à la maîtrise de l'énergie.

### **Composante 5 : Gestion du projet et fonctionnement**

Le projet s'appuie sur l'Unité de Gestion déjà existante du PIC qui bénéficie aussi d'un financement de la Banque Mondiale pour la gestion des composantes financées par celle-ci. Cette composante servira à participer aux frais de fonctionnements courants, régler les frais des personnes-ressources mis à disposition par les partenaires du projet tels la JIRAMA ou le Ministère de l'Energie.

### **Composante 6 : Audit (0,1 million USD)**

Le Projet sera audité par un cabinet indépendant.

### **III. Objectifs de la mission et activités du Consultant**

L'objectif général de la mission est d'appuyer l'Unité d'exécution du Projet, le Ministère de l'Energie, la JIRAMA et l'ADER dans la programmation des activités, l'élaboration des documents techniques, puis la mise en œuvre des activités pour les composantes 1, 2, 3 et 4 du Projet.

#### **A. Appui à la révision des activités des composantes 1, 2, 3 et 4**

Un rapport d'avancement du projet PIC2/Energie établi à l'issue d'une revue à mi-parcours réalisée en Avril 2017 a mis en évidence la nécessité de réviser ou ajuster les activités pour optimiser l'atteinte des objectifs du Projet. Ce rapport sera partagé au consultant sélectionné afin de lui permettre d'élaborer une proposition méthodologique et financière.

Les principales raisons justifiant ces ajustements des activités initialement prévus incluent : (i) des économies de budget substantielles enregistrées sur les premières activités lancées (composante 1) ; (ii) une superposition avec les activités d'autres projets, en particulier le Projet PAGOSE de la Banque Mondiale, rendant caduques certaines activités initialement prévues ; et (iii) l'intérêt voire la nécessité de ne pas se limiter au volet distribution dans certains centres semi-urbains mais d'apporter des solutions de production viables en énergie renouvelable ou hybride (iv) la nécessité de revoir l'approche pour le volet « Electrification rurale ».

De manière spécifique, les objectifs spécifiques de ce volet A sont de :

- Valider ou infirmer, compléter mais aussi affiner les ajustements d'activités identifiés et recommandés dans le rapport d'avancement du projet. Ceci implique notamment une analyse et des vérifications précises et détaillées des activités déjà financées par les autres projets ou par la JIRAMA.
- Améliorer/accélérer l'approche envisagée pour le volet Electrification rurale ; identifier/présélectionner rapidement les partenaires privés potentiels pour une approche PPP classique, coordonner les études institutionnelles et techniques préalables ; investiguer en parallèle la possibilité d'une approche de « pré-électrification rurale » pour de très petits villages.
- Evaluer les impacts budgétaires et en terme de délais de mise en œuvre de ces ajustements. Il est à souligner qu'en raison des délais de mise en œuvre de certaines activités en particulier sur le volet « Electrification rurale », il pourra être envisagé d'adresser à l'OFID une requête d'extension de la date de clôture du Projet.
- Avec l'appui des spécialistes concernés au sein de l'unité d'exécution du PIC, élaborer sur la base de ces ajustements un nouveau plan de travail et un plan de passation de marchés révisé. Ces plans devront être validés par le Ministère de l'Energie puis soumis à l'approbation de l'OFID. Les plans devront être suffisamment détaillés et chiffrés et fixer clairement les diverses étapes et les responsabilités.

#### **B. Appui à l'élaboration des documents techniques**

Cette partie de la mission devra se faire en étroite collaboration et coordination avec les équipes techniques de la JIRAMA tant au niveau central que dans les zones d'intervention. Le consultant pourra s'appuyer et devra s'attacher à encadrer/coacher les techniciens de l'unité d'exécution et de la JIRAMA.

De manière spécifique, sur la base du plan de passation de marché révisé qui devra être préalablement approuvé par l'OFID pour les composantes 1, 2, 3 et 4, les objectifs visés dans cette étape sont de :

- Appuyer l'élaboration des spécifications techniques des matériels et équipements à acquérir par le Projet, les plans des ouvrages détaillés avec les Bordereaux de détails quantitatifs et estimatifs ;
- Rédiger les projets de TDRs pour le recrutement d'éventuels consultants individuels ou de cabinets pour les études ou prestations d'assistance technique à faire réaliser ;
- Eventuellement identifier et, si nécessaire, pré-contacter des prestataires ou fournisseurs éventuels, en particulier pour les prestations faisant appel à des listes restreintes.
- En cas d'identification/sélection de partenaires privés pour le volet « Electrification rurale », définir les modalités de partenariat et les spécifications techniques des matériels ou travaux à acquérir par le Projet.

#### **C. Appui à la mise en œuvre des activités des composantes 1, 2, 3 et 4**

Sans être exhaustif, les missions ponctuelles du consultant dans cette phase consisteront à :

- Appuyer, lorsque cela sera requis par l'unité d'exécution, l'évaluation des offres reçues et/ou les négociations techniques avec les prestataires sélectionnés ;
- Appuyer, uniquement aussi lorsque l'unité d'exécution le sollicitera, le suivi de la bonne exécution et de la conformité des prestations qu'il s'agisse de fourniture de matériels, de travaux ou de rapports de consultance ou d'assistance technique ;
- Appuyer l'établissement des rapports d'avancement périodiques à adresser aux partenaires institutionnels du projet ou de tous documents techniques nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

#### **IV. Durée et planning de travail**

La mission s'étalera sur une période de douze (12) mois sur la base d'interventions estimées à 70 homme/jours. Les activités des volets B et C pourront se chevaucher sur la base du plan de travail et du plan de passation de marchés.

<b>Activité</b>	<b>Durée estimative d'intervention (Homme/jours)</b>
A. Appui à la révision des activités des composantes 1, 2, 3 et 4	20
B. Appui à l'élaboration des documents techniques	25
C. Appui à la mise en œuvre des activités des composantes 1, 2, 3 et 4	25

La mission impliquera des déplacements à Madagascar y compris dans les zones d'intervention du projet, en particulier pendant la phase A. Une large partie de la prestation pourra se faire à distance avec des échanges par mail et des réunions régulières par skype ou autre système.

La mission débutera après la signature du contrat par le Consultant et prendra fin avec le dépôt d'un rapport final auprès du Client.

## **V. Rapports et livrables**

Outre les rapports d'activités réguliers à rédiger par le Consultant durant sa mission, les livrables principaux attendus incluent :

- A l'issue du volet A. :
  - Un rapport détaillé et argumenté proposant et justifiant les ajustements aux activités du projet ; des notes techniques par composante ou sous-composantes seront établies.
  - Un plan de travail et un plan de passation de marchés révisés
- Au fur et à mesure de l'avancement du volet B. :
  - Les spécifications techniques et tous autres documents techniques permettant au projet de finaliser et lancer les appels d'offres ou consultation de fournisseurs prévus
  - Les TDR des prestations de consultance ou d'assistance technique prévues dans le plan de passation de marchés révisé
  - Les conventions avec les partenaires privés sélectionnés pour les projets d'électrification rurale
- Au fur et à mesure de l'avancement du volet C. :
  - Des rapports techniques selon les tâches qui lui seront demandées par l'unité d'exécution

Tous les rapports seront établis en trois (03) exemplaires en copie dure et une copie informatique. Le rapport final fera l'objet de versions provisoire et finale après avoir intégré les observations émises par le client et/ou ses partenaires techniques.

## **VI. PROFIL DU CONSULTANT ET PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Le consultant devrait répondre au profil suivant :

- Diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'énergie ou d'un domaine connexe pertinent pour la mission ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans à des postes de responsabilités dans le domaine de l'énergie en général, dont au moins 05 années d'expérience dans le domaine de l'ingénierie de réseau électrique et de la production d'électricité ;
- Expériences ou connaissances approfondies des problématiques d'électrification rurale dans des pays similaires ;
- Expériences démontrées de conseil ou de consultance sur des projets de bailleurs de fonds présentant des problématiques similaires ;
- Connaissance des enjeux, contexte et problématiques du secteur de l'électricité à Madagascar serait un atout ;

- Connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
- Maîtrise parfaite du français ;
- Excellentes compétences en coordination d'équipes, de résolution de problèmes et de conflits ;
- Capacités organisationnelles avérées.

Conformément aux procédures de sélection de consultants individuels, le consultant sera sélectionné sur la base de ses qualifications pour la mission. Il lui sera demandé de fournir une proposition technique, incluant une description de son approche méthodologique, un planning d'activités et une offre financière. A l'issue des négociations menées avec l'unité d'exécution, un projet de contrat incluant les modalités de paiement sera élaboré qui pourrait nécessiter un avis de non objection de l'OFID.